

Zeitschrift: Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft
Band: 10 (1970)
Artikel: Microsystèmes sociaux et abstentionnisme électoral à Genève
Autor: Girod, Roger / Ricq, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MICROSYSTÈMES SOCIAUX ET ABSTENTIONNISME ÉLECTORAL A GENÈVE

ROGER GIROD

Professeur à l'Université de Genève

en collaboration avec

CHARLES RICQ

Assistant

Les traits de caractère des individus font évidemment varier le degré d'intérêt qu'ils manifestent pour la politique. Par ailleurs, celle-ci a plus ou moins d'attrait, d'une façon générale, pour la population d'un pays donné, selon l'état du régime économique, politique et social de ce dernier, selon la nature de son système de valeurs, etc. Il y a donc certainement place pour des considérations d'ordre psychologique et pour des références à ce qu'il est convenu d'appeler la société « globale » dans toute explication de l'abstentionnisme électoral. Cependant, en s'en tenant à ces deux perspectives — qui d'ailleurs n'en font bien souvent qu'une, dans toute la mesure où interviennent des notions telles que celle d'indifférence politique propre à l'homme de la société de consommation ou à l'homme de l'ère des technocraties et des bureaucraties — on ne saurait rendre compte du phénomène tout entier. Il est même évident qu'elles ne peuvent permettre d'en éclairer qu'une assez faible partie.

En effet, dans le cadre d'une même société globale, le taux de participation d'individus présentant le même genre de personnalité peut différer du tout au tout en fonction de facteurs tenant à la nature des rapports sociaux et des manières de voir qui caractérisent des sous-ensembles de tout genre: certaines familles, certains syndicats, certaines entreprises, certaines confessions, certaines classes sociales, par exemple, tendent à susciter chez leurs membres des attitudes particulièrement favorables à l'exercice du droit de vote. D'autres environnements sociaux ont une influence contraire.

Des « corps intermédiaires » sont donc à l'œuvre. C'est à l'action de certains d'entre eux que sera consacré le présent travail. Il s'agira d'examiner le rôle d'un type fort complexe d'ensemble social, celui que constitue la commune, ou le quartier. La population de chaque arrondissement de ce genre tend en effet à former une unité sociale plus ou moins spécifique.

Les contours et les structures des unités de cet ordre ne sont pas faciles à saisir. En revanche, les effets de l'existence de ces ensembles sont manifestes, notamment dans le domaine qui nous intéresse ici, celui de la participation électorale.

Nous allons considérer ces phénomènes en ce qui concerne Genève. Le cas de ce canton est sans doute particulièrement favorable pour une telle étude. Sur son territoire exigu, où toute la population dépend du même système économique, participe à la même vie politique, lit les mêmes journaux, des différences considérables, et persistantes, se manifestent, selon les circonscriptions, en ce qui concerne le taux d'abstentionnisme des citoyens. Dans certains arrondissements, le pourcentage des votants se compare fort honorablement à celui des cantons suisses qui viennent en tête pour le zèle civique, tandis que dans d'autres, hélas, plus peuplés et beaucoup plus nombreux, la participation ne dépasse pas un niveau extrêmement bas. Entre ces extrêmes s'intercalent des secteurs présentant un degré plutôt moyen de participation. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a là un bel exemple du fait qu'à régime égal les particularités de la microsociété que constitue le milieu de résidence sont capables d'engendrer des taux tout à fait inégaux de participation politique ?

Je commencerai par de brèves indications sur les variations de celle-ci selon les circonscriptions, à Genève. Ensuite, des hypothèses seront avancées au sujet de la nature des microsystemes sociaux en cause, de même qu'à propos des mécanismes de leur action sur le degré d'intérêt des citoyens pour la politique. Ces hypothèses ne pourront pas être entièrement vérifiées ici, car elles vont au-delà de la documentation disponible. Mais nous les soumettrons néanmoins déjà sur quelques points à l'épreuve des faits.

I. La disparité de la participation selon les circonscriptions

Pour aller vite, je me bornerai à ce sujet à présenter un seul tableau¹. Il se rapporte à un indice d'ensemble du degré de participation propre à chaque arrondissement. Cet indice combine élections (fédérales, cantonales et communales) et votations (fédérales et cantonales). Les communes et quartiers se trouvent ainsi classés selon leur « moyenne générale », un peu comme le sont les concurrents des compétitions portant sur plusieurs disciplines. Dans le travail cité en note nous examinons le comportement des arrondissements dans chaque domaine. Cela fait apparaître d'intéressantes nuances. Toutefois celles-ci ne modifient pas, pour l'essentiel, le schéma d'interprétation très général qui est esquissé dans la suite du présent article.

Le tableau ci-contre confirme :

1. que le taux de participation n'est nullement homogène à Genève. Tout au contraire, comme nous le disions plus haut, les écarts sont considérables : participation moyenne un peu supérieure à 60 %, au cours de ces dernières années, dans quelques communes, ce qui les situe à un

¹ Voir, pour plus de détails, notre mémoire *Géographie de l'abstentionnisme à Genève : analyses et documents*, 1969, 127 p. photocopiées, Fr. 10.—, Centre de sociologie, Université de Genève.

niveau fort honorable, et taux de l'ordre de 25 % dans les arrondissements les moins votants. Il est probable que des moyennes aussi basses ne se rencontrent à peu près nulle part ailleurs, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ainsi, selon le cadre microsocial, presque toute la gamme des cas possibles apparaît dans la collectivité considérée: des circonscriptions à zèle civique plutôt fort à celles qui battent tous les records d'abstentionnisme, seul manque le type qui serait constitué par des arrondissements où le taux de participation serait exceptionnellement élevé.

2. Ces différences sont persistantes. La baisse de participation enregistrée à Genève aurait très bien pu avoir pour cause, par exemple, une chute de la participation seulement dans certaines communes, disons les cités nouvelles. Les autres auraient conservé un taux de participation plus ou moins constant: d'ores et déjà très bas en ce qui concerne la ville, élevé en ce qui concerne les communes non encore totalement urbanisées.

D'autres modèles d'évolution sont concevables: effondrement de la participation surtout à la campagne, ou surtout dans la partie ancienne de l'agglomération, ou seulement dans les quartiers ouvriers, anciens ou nouveaux, etc.

En fait, la baisse, dans l'ensemble, a été à peu près du même ordre de grandeur partout: de 5-10 % environ. Le classement des communes selon le taux moyen de participation est ainsi assez peu modifié (nous expliquerons plus loin les exceptions: Onex, etc.). Les écarts qui les séparent demeurent grosso modo les mêmes, pour toute la période couverte ici, soit approximativement une vingtaine d'années¹. Ces constantes suggèrent que les particularités des microsystemes écologiques sont durables. Les mœurs, les conjonctures changent sans abolir ces dispositions structurelles, ou attitudes collectives, douées donc de beaucoup d'autonomie par rapport au cadre plus vaste où elles s'inscrivent.

De ce qui vient d'être dit, deux problèmes de dégagent: pourquoi ces écarts persistants, pourquoi cette baisse générale ?

2. Hypothèse : l'action des microsystemes écologiques (« climat communal »)

Commençons par une remarque relative à la portée des hypothèses qui vont suivre. Celles-ci constituent une synthèse établie à partir d'informations statistiques, de résultats de sondages, d'impressions et d'observations quotidiennes se rapportant à Genève. Pour tout autre contexte,

¹ Un travail antérieur qui contenait des analyses se rapportant à 1931 montre qu'à cette époque les communes genevoises se classaient plus ou moins comme aujourd'hui du point de vue de l'abstentionnisme; ROGER GIROD, « Facteurs de l'abstentionnisme en Suisse », *Revue française de science politique*, avril-juin 1953.

Classement des circonscriptions selon le taux général de participation pour deux périodes (1951-1960 et 1960-1967). Avec indication de ce taux et de la différence entre les deux périodes ¹.

Circonscriptions	Taux de participation %			Rang	
	Période A	Période B	Différence	Période A	Période B
	1951-1960	1960-1967		1951-1960	1960-1967
Aire-la-Ville	67,3	61,4	— 5,9	3	1
Gy	68,1	61,1	— 7,0	2	2
Laconnex	73,9	61,0	—12,9	1	3
Soral	65,3	55,5	— 9,8	5	4
Russin	64,9	54,3	—10,6	6	5
Chancy	64,6	54,1	—10,5	7	6
Hermance	66,6	54,0	—12,6	4	7
Jussy	52,1	53,8	+ 1,7	28	8
Cartigny	63,5	53,1	—10,4	9	9
Bardonnex	62,0	52,1	— 9,9	10	10
Dardagny II (La Plaine)	—	51,3	—	—	11
Satigny	56,3	51,2	— 5,1	17	12
Presinge	56,9	51,0	— 5,9	16	13
Choux	57,5	50,9	— 6,6	15	14
Anières	55,3	50,4	— 4,9	19	15
Dardagny I (Village)	60,7	50,4	—10,3	11	15
Avusy	64,2	50,3	—13,9	8	17
Perly-Certoux	53,5	49,2	— 4,3	24	18
Céligny	53,9	49,0	— 4,9	22	19
Troinex	51,2	49,0	— 2,2	31	19
Avully	58,9	48,3	—10,6	13	21
Cologny	58,2	48,2	—10,0	14	22
Genthod	56,1	48,2	— 7,9	18	22
Puplinge	53,6	47,7	— 5,9	23	24
Chêne-Bougeries II (Conches)	50,8	47,3	— 3,5	34	25
Pregny-Chambésy	53,1	46,6	— 6,5	25	26
Collonge-Bellerive I (Collonge)	52,6	46,2	— 6,4	26	27
Corsier	54,3	46,0	— 8,3	20	28
Plan-les-Ouates	54,1	46,0	— 8,1	21	28
Collonge-Bellerive II (Vésénaz)	—	45,3	—	—	30
Lancy II (Petit-Lancy)	51,3	43,6	— 7,7	30	31
Veyrier I (village)	51,0	43,4	— 7,6	32	32
Collex-Bossy	50,3	43,3	— 7,0	36	33
Veyrier II (Pinchat)	47,1	43,3	— 3,8	49	33
Meinier	51,0	42,8	— 8,2	32	35
Confignon	48,0	42,4	— 5,6	47	36
Vernier III (Aire)	—	42,3	—	—	37
Bernex	49,7	41,6	— 8,1	39	38
Meyrin II (Cointrin)	41,9	41,6	— 0,3	57	38
Vernier I (centre)	48,5	41,4	— 7,1	44	40

Circonscriptions	Taux de participation %			Rang	
	Période A	Période B	Différence	Période A	Période B
	1951-1960	1960-1967		1951-1960	1960-1967
Bellevue	48,6	41,3	— 7,3	41	41
Chêne-Bougeries I (centre)	50,5	40,1	—10,4	35	42
Les Crêts	48,6	39,9	— 8,7	41	43
Lancy I (Grand-Lancy)	49,8	39,7	—10,1	38	44
Chêne-Bourg	44,7	39,2	— 5,5	51	45
Grand-Saconnex	50,0	39,0	—11,0	37	46
Meyrin I (village et cité)	48,6	38,8	— 9,8	41	47
Vandœuvres	49,2	38,3	—10,9	40	48
Versoix	46,4	38,3	— 8,1	50	48
Thonex	48,2	37,6	—10,6	45	50
Carouge	44,5	37,5	— 7,0	52	52
Champel-Florissant-Malagnou	48,0	37,4	—10,6	47	53
Onex	52,1	35,8	—16,3	28	54
Vernier II (Châtelaine)	43,3	35,7	— 7,6	53	55
Prieuré	39,3	35,0	— 4,3	60	56
Servette-Grand-Pré	42,7	34,5	— 8,2	55	57
Saint-Jean	42,6	34,0	— 8,6	56	58
Eaux-Vives—Frontenex	41,9	33,7	— 8,2	57	59
Prairie-Délices	36,9	33,0	— 3,9	64	60
Cropettes-Vidollet	37,5	32,9	— 4,6	63	61
Eaux-Vives-Lac	40,7	32,9	— 7,8	59	61
Cité-Rive	38,1	30,2	— 7,9	61	63
Cluse-Roseraie	37,6	30,0	— 7,6	62	64
Acacias	35,8	28,6	— 7,2	65	65
Mail-Jonction	35,1	28,0	— 7,1	66	66
Pâquis	33,3	26,8	— 6,5	67	67
Saint-Gervais	33,3	26,3	— 7,0	67	68
<i>Canton</i> (y compris votes anticipés et votes par correspondance) ¹	42,6	37,1	— 5,5	—	—
<i>Canton</i> (sans votes anticipés et votes par correspondance)	41,6	34,9	— 6,7	—	—

¹ Le taux général de participation pour la période 1951-1960 a été calculé en divisant par 6 le total obtenu par l'addition des pourcentages moyens de votants enregistrés lors des:

1. Votations fédérales ayant eu lieu de janvier 1953 à juin 1960.
2. Votations cantonales (même période).
3. Election du Conseil national et du Conseil des Etats (pris ensemble) 1951, 1955 et 1959.
4. Election du Grand Conseil, 1951, 1954, 1957.
5. Election du Conseil d'Etat (mêmes années).
6. Election des Conseils municipaux, 1955 et 1959.

Même formule pour la période allant de juillet 1960 à décembre 1967.

Les circonscriptions sont énumérées dans l'ordre de leur classement pour la période B.

¹ Les votes anticipés et les votes par correspondance sont comptabilisés seulement pour l'ensemble du canton en ce qui concerne les scrutins cantonaux et fédéraux. S'ils étaient ventilés selon les circonscriptions, le taux de participation propre à ces dernières apparaîtrait en peu plus élevé (en moyenne 1 à 2 %). Pour les élections municipales, ces votes sont ventilés par arrondissement, sauf pour la ville de Genève. En ce qui concerne cette dernière, ils sont comptés à part.

des adaptations sont nécessaires. Il arrive, par exemple, dans certains pays ou régions, que, contrairement à ce qui se passe à Genève, la population urbaine vote plus que la population rurale. Les valeurs créées par l'histoire, le degré de dynamisme de l'action des partis, le nombre et le rôle des notables, la dispersion de l'habitat, etc., contribuent à expliquer de telles différences. Le fait constant est que, de toute façon, l'électeur est soumis à plus ou moins de stimulations politiques selon l'état concret des rapport sociaux inhérents à la vie de la zone de résidence où il a son domicile.

Nombre d'indications suggèrent qu'à Genève le taux moyen de participation électorale des communes (et autres arrondissements électoraux) dépend en première ligne de la grandeur de leur population, de l'homogénéité sociale et culturelle de celle-ci, du caractère plus ou moins rural ou urbain de la collectivité et de la concentration de l'habitat.

Ce sont là sans doute les signes extérieurs d'un phénomène plus profond : le degré d'intensité des interactions au cours desquelles les citoyens, par un travail essentiellement involontaire, échangent des messages susceptibles de déclencher leur intérêt pour les scrutins.

Dans une commune comprenant peu d'habitants, rassemblés principalement en un seul village encore assez rural, imprégnés à peu près tous de la même culture, rattachés seulement à un ou deux camps politiques (par exemple, un parti dominant et une opposition traditionnelle), la période qui précède une votation ou une élection comporte de multiples évocations de cet événement politique à venir et celles-ci éveillent assez aisément l'intérêt des citoyens.

Il y a à cela diverses raisons. On peut penser que, dans un milieu de ce genre, les personnalités clés¹ de la vie quotidienne (les « leaders informels » dans le langage de Paul Lazarsfeld, les « gate-keepers » dans celui de Kurt Lewin, les « étoiles » dans celui de J.-L. Moreno), sont assez fréquemment proches des cercles où se concentrent les responsabilités civiques et l'intérêt pour la vie politique. En une petite commune, en effet, les membres des groupements politiques (et les simples « sympathisants ») forment une fraction non négligeable de l'électorat. Ils ont des contacts fréquents avec d'autres personnes influentes de la localité. De proche en proche, ces relations peuvent s'étendre à une partie assez importante des personnalités clés de la vie de tous les jours. A la veille d'un scrutin celles-ci seront donc souvent sensibilisées à l'événement. On peut penser que leurs propos, autour de la table de famille, sur la place, au travail, etc. traduiront fréquemment cette disposition. Ils seront un moyen par lequel des nouvelles et des incitations au vote seront diffusées aux autres électeurs.

¹ Personnes qui jouissent d'un ascendant particulier sur leur entourage. Elles se rencontrent aussi bien dans les classes populaires que dans les autres puisqu'elles sont présentes normalement en tout réseau de relations sociales.

Toutes ces interactions seront d'autant plus fréquentes et efficaces, en règle générale, que la commune sera plus rurale. Le propre d'une collectivité rurale est en effet de tendre à constituer une communauté, c'est-à-dire un ensemble social dont les membres se connaissent personnellement, et en général depuis très longtemps. Leurs relations ont habituellement un caractère assez intime, en ce sens qu'elles rendent normales des remarques portant sur des aspects personnels du comportement. Elles permettent la discussion des idées politiques, notamment. Dans les communes rurales typiques, une partie notable de la population a grandi sur place et est imprégnée de traditions locales qu'elle tend à faire partager aux nouveaux venus. Ceux-ci, plus ou moins consciemment, cherchent sans doute à s'intégrer à ce système, assez sympathique la plupart du temps. Ces traditions du terroir comportent normalement des éléments qui favorisent le civisme. Au surplus les courants politiques auxquels se rattachent la grande majorité des citoyens d'une petite commune rurale sont peu nombreux. Ainsi, les idées diffusées à la veille de chaque scrutin par les personnalités clés proviennent surtout de la doctrine et de la propagande d'un ou deux partis, ceux qui ont chacun leurs troupes sur place, prêtes à la manœuvre. Chaque camp connaît bien le langage dans lequel les raisons de voter lui sont présentées. Ce langage n'est pas fait de paroles seulement mais aussi de signes multiples, qui ont une valeur symbolique précisément à cause de l'état d'esprit des citoyens. Dans un cadre aussi nettement structuré, politiquement, la moindre affiche, le moindre écriteau annonçant les heures de vote, le passage d'un voisin qui se rend au scrutin sont autant de signes qui rappellent non pas un événement abstrait, mais un nouvel épisode d'un duel permanent entre les amis et relations qui forment le camp A et ceux qui forment le camp B, cela évidemment dans les cas où les partis ne se sont pas montrés trop indifférents à l'issue du scrutin. Ainsi, de nombreux aspects de la vie quotidienne se chargent d'une signification politique qu'ils n'ont pas dans un autre environnement. Les attitudes latentes nettement dessinées des citoyens, leurs préférences partisans habituelles, toutes prêtes à se traduire en acte, seront ainsi aisément ravivées. Ils sont largement préservés des pressions contradictoires, lesquelles favorisent le repli dans l'abstention ¹.

Ces attitudes impliquent en proportion variable selon les individus et les circonstances des éléments de conformisme (désir de ne pas provoquer de remarques critiques de la part du chef de famille, désir de rencontrer certaines personnalités au local de vote, etc.) et des mobiles plus rationnels (jugement sur l'importance d'une participation régulière des citoyens aux élections et votations pour le bon fonctionnement de la démocratie, et appréciation réaliste de l'enjeu de chaque scrutin).

L'appréciation de l'enjeu de chaque scrutin est sans doute décisive en général, puisque, même dans les communes les plus votantes, la participation

¹ Sur les pressions contradictoires (cross pressures), voir notamment SEYMOUR MARTIN LIPSET, *Political Man*, Garden City, 1960, 432 p.

tombe parfois très bas, ce qui montre bien que lorsque les électeurs ne sont pas intéressés par l'objet d'un scrutin, la simple peur du qu'en dira-t-on ne suffit pas à les mobiliser. Il est vraisemblable cependant qu'en ces occasions, les messages véhiculés par le système des relations liant les membres de la commune ne sont pas de nature à suggérer qu'une abstention pourrait être source d'un blâme quelconque. Ces messages sont sans doute peu nombreux et peu stimulants quand le scrutin est a priori sans grande signification par rapport aux critères plus ou moins spécifiques qui règlent les réactions habituelles de l'opinion dans la commune. En règle générale, toutefois, dans les communes à forte participation moyenne, l'appareil de communication « informel » dont il vient d'être question transmet suffisamment de nouvelles et de directives pour éveiller l'attention d'une fraction relativement importante de l'électorat. Ajoutons que, pour les habitants d'un village possédant sa mairie, aller voter demande un effort minimum — le bureau de vote est toujours à deux pas — et est généralement l'occasion de rencontres amicales qui sont en elles-mêmes un motif presque suffisant de dérangement. Celles des communes de la campagne qui sont plutôt « résidentielles » que rurales constituent des ensembles sociaux qui tendent sans doute aussi dans une certaine mesure à favoriser plus que les arrondissements urbains les contacts personnels qui peuvent inciter à la participation électorale ¹.

Considérons maintenant, à l'autre extrême, la ville de Genève avec ses quelque 100.000 électeurs et ses 175.000 habitants. Cette population est répartie en arrondissements électoraux comptant de 2500 à 13.000 électeurs environ. Idéologiquement et culturellement ils relèvent de « familles spirituelles » très diverses ². Tous les partis sont implantés dans cette collectivité communale. D'un point de vue strictement matériel, l'habitat est certes concentré. Cependant les habitants d'un même quartier sont loin d'avoir entre eux, pour la plupart, des rencontres fréquentes ³. Chaque individu est en rapport normalement avec un certain univers familial, avec quelques voisins, avec des amis, avec des collègues de travail, etc. Certains des ensembles informels auxquels se rattachent ainsi les habitants de la ville jouent sans doute un rôle d'animation politique analogue à celui que nous avons attribué ci-dessus au réseau des relations communales propres aux petites circonscriptions: groupement d'amis ou de collègues de travail dominé par des personnalités plus ou moins politisées, famille dont un membre est également politiquement actif, etc. Mais de toute évidence, dans une ville comme celle de Genève, ces cas ne sont pas fréquents.

¹ Sur la distinction entre collectivités rurales, urbaines et suburbaines, voir notamment PITRIM A. SOROKIN, *Society, Culture and Personality*, New York 1947, p. 301 et suivantes.

² LIPSET, *Political Man*, *op. cit.* mentionne diverses études qui ont montré que plus la population d'une région ou d'un quartier était homogène, socialement et idéologiquement, moins les tendances à l'abstentionnisme électoral étaient prononcées.

³ Le local de vote, sans être éloigné du domicile de la plupart des citoyens, n'est pourtant pas aussi proche que dans un village. De plus, il est généralement plutôt rébarbatif. L'accueil y est anonyme, les citoyens n'étant en général connus d'aucun des scrutateurs et ne se connaissant pas entre eux.

Les individus, en moyenne, sont donc l'objet de peu d'incitations politiques. De plus, étant donné l'hétérogénéité du milieu, ces pressions se contredisent souvent, ce qui ne peut que favoriser l'abstention, dans l'ensemble.

Ces phénomènes varient sans doute selon les quartiers, à l'intérieur du vaste ensemble constitué par la ville prise globalement. Si tel est le cas, les différences de cet ordre — c'est-à-dire de climat de la vie collective — doivent être au nombre des facteurs qui engendrent la disparité des taux de participation selon les arrondissements urbains. Pour le reste, cette disparité s'explique par la composition de la population du point de vue de la profession, de l'âge, etc., comme nous le noterons plus loin au titre des autres facteurs.

En somme, pour en revenir au climat de la vie communale (ou de quartier), si dans une petite commune rurale les personnages clés des réseaux de relations sociales sont aussi fort souvent rattachés de près ou de loin au milieu que forment les animateurs de la vie publique de l'endroit, il n'en va probablement pas de même dans les arrondissements de la ville. Dans ceux-ci les leaders informels de la vie quotidienne sont en général étrangers aux milieux politisés.

Si cela est exact, il s'ensuit que toute l'œuvre d'information et de stimulation que suppose la mise en mouvement de l'électorat à la veille de chaque scrutin se réduit à peu près, en milieu citadin, au travail d'institutions spécialisées: les partis et groupes de pression, la presse et la radio-télévision.

Ainsi, dans un cas, celui de la petite commune, le système sémiologique (d'élaboration et de communication des messages qui donnent sa signification et sa valeur au scrutin, aux yeux des électeurs) est principalement constitué par un réseau de rapports personnels et spontanés, tandis que dans l'autre, celui de la ville, ce système tend à se réduire à des échanges beaucoup moins directs entre des appareils politiques et des organes d'information, d'une part, et le public d'autre part.

Or, il est connu que, sauf à être relayées par les personnalités clés de la vie de tous les jours, les pulsions qui émanent de ces organisations ne passent que difficilement dans les actes.

En bref, si l'on considère que la campagne qui précède un scrutin fait intervenir deux sortes de moyens d'information et de stimulation, les uns formels (partis, groupes de pression, presse) et les autres informels (échanges spontanés de nouvelles et transmission de modèles d'action, au gré des contacts humains de tous les jours), la différence entre les communes les plus votantes (petites communes rurales homogènes à habitat concentré) et les plus abstentionnistes (communes urbaines) viendrait pour une bonne part de ce que, dans ces dernières, la puissance des moyens informels de communication politique serait moindre. Selon les hypothèses émises plus haut, cela résulterait des facteurs suivants:

1. Fréquence plus grande des communications informelles d'ordre politique dans les communes à population restreinte et concentrée.

2. Rôle plus grand des personnalités touchant de près ou de loin aux cercles politiques, dans les relations sociales ordinaires.
3. Absence relative d'hésitations — chez les « leaders informels » et chez les autres citoyens — au sujet du camp à choisir.
4. Efficacité plus grande des interactions à caractère politique en raison de la nature plus personnelle des contacts humains et de l'homogénéité culturelle de la population.

Les grandes communes suburbaines ressemblent à la ville. Néanmoins, les contacts sociaux sont assez différents dans une collectivité de 10.000 à 20.000 habitants et dans une ville de beaucoup plus grande taille. En particulier, dans les quartiers suburbains, les membres des organisations politiques ont tout de même moins de peine à toucher directement, dans la vie courante, une partie appréciable des citoyens ¹.

D'autres faits font encore varier ce climat, ou pour parler plus exactement, l'intensité des échanges d'informations et stimulations politiques: la répartition professionnelle de la population et le niveau de ses revenus, sa composition religieuse, sa distribution par âge, la proportion des habitants installés de longue date dans l'arrondissement (ou au moins dans le canton) et des nouveaux venus (des Suisses et des étrangers), le niveau d'instruction des citoyens et leur système de valeurs, leurs formes de loisirs, les rivalités politiques locales, l'action des sections communales des partis, les activités des associations culturelles de l'endroit, etc. Des différences sous l'un ou l'autre de ces rapports sont évidemment de nature à influencer sur la fréquence des communications politiques, informelles ou formelles, et sur leur degré d'efficacité. Selon leur genre de vie, des fractions plus ou moins vastes de la population locale peuvent aussi demeurer étrangères à ces communications (par exemple, les jeunes, les nouveaux venus, les ouvriers dans une circonscription où prédominent les classes moyennes, etc.).

Le « climat de la vie communale », au sens de ce qui précède, n'est autre en définitive que la structure générale des interactions de tout genre qui interviennent entre habitants de la commune (ou du quartier), considérées du point de vue de leur puissance d'animation politique. Pour être complète, l'énumération des facteurs susceptibles de faire varier cette dynamique, d'une circonscription à l'autre, aussi bien que d'une époque à l'autre en une même circonscription, devrait donc passer en revue tous les aspects des rapports sociaux en jeu en s'inspirant d'une théorie générale de la réalité sociale, fournissant une nomenclature détaillée des formes de celle-ci et des éléments de son contenu ².

¹ Sur les contacts entre les milieux politiques et le reste de la population dans des communes suisses de taille différente, JÜRIG STEINER a rassemblé des données empiriques d'un grand intérêt (*Die Beziehungen zwischen den Stimmberechtigten und den Gewählten in ländlichem und städtischem Milieu*, Berne 1959, et *Die Anteilnahme der Stimmbürger am politischen Leben ihrer Gemeinde*, Berne 1961).

² Telle, pour ne citer que cet exemple, la théorie de Georges Gurvitch.

3. Autres facteurs

Les conduites électorales des citoyens ne sont pas déterminées seulement par les échanges d'informations et de stimulations politiques qui naissent de la vie communale (ou du quartier), cela va sans dire. Elles dépendent aussi de leur personnalité et des influences sociales qu'ils subissent au sein de systèmes d'interactions dont les uns sont situés au sein de la commune, comme la famille ou la paroisse, certaines coteries, etc., et dont les autres sont extérieurs à celle-ci (l'entreprise par exemple, pour les individus, très nombreux, qui ne travaillent pas dans la circonscription où ils demeurent), ou du moins la débordent (la religion, les courants idéologiques, les partis, les couches ou classes sociales, le régime économique, notamment).

A la limite, dans le cas d'une circonscription où ce que nous avons appelé le climat communal incite très fortement à la participation, il est susceptible d'annuler l'influence négative éventuelle de tout autre facteur: quels que soient la passivité de son tempérament, le caractère apolitique de son milieu de travail, etc., un citoyen se rend aux urnes.

Le cas extrême inverse est celui des circonscriptions où les interactions qui ont lieu à l'échelle communale (ou du quartier) sont dépourvues de tout élément de nature à provoquer la participation électorale. En l'occurrence, les citoyens qui votent le font en raison de leur caractère, de leurs conditions de vie, de stimulations provenant de leurs collègues de travail, ou de la presse, et ainsi de suite. Dans ces circonstances, le taux spécifique de participation de la circonscription ne dépend du climat social de celle-ci que de manière pour ainsi dire neutre: ce taux est fonction de la répartition des citoyens par types de personnalité, types de milieu familial, classes d'âge, catégories sociales et selon d'autres critères.

En pratique, le climat communal et les autres variables du comportement électoral se conjuguent selon des combinaisons très complexes. Ainsi, la répartition de la population par catégories de tout genre intervient de deux manières dans l'analyse des différences du taux de participation par circonscription:

1. Comme nous l'avons vu plus haut, elle contribue à déterminer le climat communal, c'est-à-dire la structure des interactions à effet politique ayant pour base la population de la municipalité (ou de ses quartiers).
2. Elle est au nombre des facteurs qui conditionnent, indépendamment de cette structure, la proportion des votants.

4. Confrontation avec quelques faits

Des monographies mettant en évidence la nature des interactions politiques en ce qui concerne un certain nombre de circonscriptions, spécialement en période de campagne électorale, permettraient seules de vérifier de

manière serrée les hypothèses qui précèdent. Elles conduiraient d'ailleurs certainement à les nuancer. Pour le moment, nous devons nous contenter de quelques indices.

Les communes les plus votantes sont aussi les moins peuplées et les plus rurales, aussi bien pour la période A que pour la période B. Les plus petites, qui occupent aussi les tout premiers rangs du point de vue de la participation, ne comptent que de 150 à 300 habitants. Dans celle d'Aire-la-Ville, classée première, en ce qui concerne le taux général de participation, le nombre des électeurs est de 135 (69 hommes et 66 femmes). La population de ces mêmes communes est au surplus en majeure partie concentrée dans le village lui-même. Du point de vue religieux, il s'agit des dernières communes où une confession prédomine encore nettement: 74 % de catholiques à Aire-la-Ville, 63 % de protestants à Gy (commune classée 2^e), 77 % de catholiques à Laconnex (3^e), 86 % de catholiques à Soral (4^e), 67 % de protestants à Russin (5^e), 66 % de protestants à Chancy (6^e). On notera au passage que la tendance à une forte participation n'est pas plus l'apanage de communes catholiques que de communes protestantes.

Politiquement, la simplicité de l'éventail des orientations politiques était considérable naguère dans ces communes et y est encore très remarquable, comparativement au reste du canton, même si elle diminue. Dans les petites communes protestantes, le Parti radical, qui a en ces lieux un visage plutôt traditionaliste et terrien, vient nettement en tête. Le Parti libéral (cousin un peu aristocratisant du précédent) recueille également un certain nombre de suffrages. A eux deux, ces partis obtiennent (élection du Grand Conseil, 1965) 73,7 % des voix à Gy, 66,1 % à Russin, 71,6 % à Chancy, 74,7 % à Jussy et 79 % à Cartigny. L'idéologie qui exprime le plus directement, selon ses différentes nuances, le mode de pensée de la Genève protestante et traditionnelle prédomine donc très fortement en ces terroirs. Dans les autres communes très votantes, selon un schéma qui est fréquent en terre catholique, un parti spécialement fidèle à l'Eglise (chrétien-social) a à faire face à une opposition, plus ou moins anticléricale. Groupée naguère sous la bannière du radicalisme — un radicalisme assez différent de celui des campagnes protestantes — cette opposition est de plus en plus fragmentée entre plusieurs partis.

Les communes qui viennent en tête dans notre tableau — protestantes ou catholiques — ont conservé un certain cachet rural. Néanmoins, la majeure partie de leur population active est employée en dehors de l'agriculture ¹, à titre d'ouvriers ou d'employés. Les cadres sont peu nombreux ².

¹ Sauf à Gy, encore nettement terrienne, le groupe formé par l'ensemble des personnes travaillant dans l'agriculture ne représente qu'une minorité de la population totale de ces communes: quelque 10 % à Bardonnex, 31 % à Russin (à Hermance, commune devenue résidentielle, cette proportion n'est que de 3 %). Ces données se rapportent à 1960. Selon recensement fédéral (volume IX) et *Annuaire statistique genevois* 1966, p. 125.

² Selon J.-F. ROUILLER, « Composition socio-professionnelle de la population de Genève », *Le Globe* n° 103, 1963, pp. 71-98.

Ces travailleurs et dirigeants sont sans doute occupés le plus souvent dans des entreprises de l'agglomération.

Même dans ces communes, la fraction de la population qui est née sur place est faible¹. Cela met encore mieux en évidence la puissance du « climat communal », puisque celui-ci parvient visiblement à s'imposer assez vite aux habitants qui ne sont pas originaires de l'endroit.

Les arrondissements de la ville s'opposent trait pour trait, pour l'essentiel, aux communes précédentes: population nombreuse, mixte au point de vue religieux (41 % de protestants, 49 % de catholiques, plus 10 % d'habitants se rattachant à d'autres catégories confessionnelles), très divisée politiquement. Par exemple dans les arrondissements de la ville pris ensemble, aucun des six partis qui ont obtenu des sièges au Grand Conseil en 1965 n'a reçu le quart des suffrages. Chacun en a recueilli entre 10 et 20 % à peu près. Il arrive que dans tel ou tel arrondissement, un parti soit plus représenté (par exemple, en 1965, le Parti libéral a obtenu 38 % des suffrages à Champel et le Parti du travail 32 % au Mail). Mais même en ces cas, la dispersion des suffrages demeure grande.

Ces différences idéologiques — de même que la disparité des taux de participation selon les arrondissements — sont nettement liées au caractère populaire ou au contraire résidentiel des quartiers²: la population active des arrondissements de Champel-Eaux-Vives et Malagnou, pris globalement, comprend par exemple 34 % de cadres et dirigeants, et seulement 28 % d'ouvriers et manœuvres, tandis que dans le secteur Cluse-Acacias-Mail-Jonction, la proportion des cadres et dirigeants n'est que de 7 % et celle de manœuvres et ouvriers de 62 %³. Comme nous l'avons dit en énonçant nos hypothèses, des différences du niveau social moyen de la population contribuent sans doute à la fois à modifier le climat des divers quartiers en tant qu'il résulte d'un certain type de relations entre les habitants et à faire varier systématiquement, d'un arrondissement à l'autre, la distribution des genres de personnalités au sein de la population, ainsi que celle des influences familiales, professionnelles, de classes, etc. qui font partie des déterminants du comportement électoral. Il faut noter cependant que dans le cadre de la ville, même entre des arrondissements que séparent les plus grands contrastes sociaux, l'écart demeure finalement modéré du point de

¹ Dans le canton de Genève, les brassages démographiques sont considérables. Lors du recensement de 1960, la commune de naissance et celle de domicile n'étaient la même, dans l'ensemble du canton, que pour 23,5 % des habitants. Même dans les communes les moins touchées, relativement, par ces brassages, cette proportion n'est jamais supérieure à 35 % (Laconnex). A Aire-la-Ville, elle n'est que de 25 %, à Russin de 19 %, etc. Dans les communes en expansion rapide, de même que dans certaines communes résidentielles, elle tombe au-dessous de 10 %, voire de 5 %: Onex, 3,7 % (en 1960; depuis lors ce pourcentage a certainement encore baissé); Cologny, 3 6 %.

² Les Crêts, arrondissement encore relativement peu urbain jusqu'à une époque récente, ont également un caractère résidentiel. Cette circonscription est la mieux classée de la ville.

³ ROUILLER, « Composition socio-professionnelle de la population de Genève », *op. cit.*

vue de la participation électorale moyenne. En 1960-1967, le taux général de participation a été de 33 à 37 % selon les circonscriptions dans le secteur Champel-Eaux-vives et de 28 à 30 % dans le secteur Cluse-Acacias-Mail-Jonction, par exemple.

Les circonscriptions dont nous n'avons pas encore parlé sont celles qui occupent le milieu du tableau. Dans l'ensemble, les mieux classées se rapprochent du type résidentiel-campagnard, les moins bien classées ont de nombreuses analogies avec les quartiers populaires de la ville.

5. Constance des écarts

Le fait que les écarts entre les circonscriptions tendent à se perpétuer pendant de longues périodes, pour ce qui est de la participation électorale, est lié de toute évidence à des caractéristiques démographiques et sociales. Ces caractéristiques sont en voie de changement rapide, comme nous le relèverons encore dans la section suivante. Néanmoins, pendant toute la période que nous avons étudiée ici, les arrondissements du canton ont conservé, sauf exception, à peu près le même *rang* dans les classements que l'on peut établir au sujet des aspects les plus aisément saisissables de la microsociété qui y est implantée: nombre d'habitants, degré d'urbanisation, concentration de l'habitat, niveau économique, par exemple. Bien entendu, ceux qui étaient les plus ruraux en 1950 le sont moins aujourd'hui. Pourtant, ils le demeurent relativement plus que les autres.

Les communes suburbaines, tout en ayant acquis de plus en plus de ressemblance avec la ville, sont pourtant loin d'avoir encore une population aussi nombreuse que celle-ci. De plus, peut-être, certains milieux politiquement actifs constitués dès avant les grandes vagues actuelles d'urbanisation, continuent ici à exercer leur influence. Les uns sont sur le déclin. D'autres prennent des formes nouvelles. De toute façon, ces foyers d'impulsion sont présents. Ils sont sans doute moins nombreux proportionnellement en ville. Tout cela rend apparemment moins difficile, dans le cadre suburbain, la stimulation politique.

Les oppositions entre secteurs résidentiels et populaires n'ont pas fondamentalement changé non plus, dans l'ensemble.

Dès lors, les circonscriptions continuent de se rattacher à de grands types de collectivités: petites communes (rurales ou résidentielles), communes plus grandes (zones résidentielles ou cités suburbaines plus populaires), arrondissements urbains (populaires ou résidentiels). Chacun de ces types de collectivité tend à avoir son niveau propre de participation électorale, en fonction des facteurs dont les hypothèses émises plus haut rendent compte, au moins à titre schématique.

A cause de ces faits, les écarts entre les circonscriptions changent donc peu, d'une façon générale, quant au taux d'abstentionnisme. Mais il y a

des exceptions. Le classement de certaines communes s'est très fortement détérioré (Onex surtout). Ce sont celles qui ont connu des changements démographiques et sociaux si rapides qu'elles ont passé d'un type à un autre du point de vue du climat de la vie communale. D'autres ont, en revanche, très sensiblement amélioré leur rang. Celles-là, en général, ont changé moins que leurs voisines de classement du point de vue démographique et social. Cette relative stabilité a eu pour conséquence que leur baisse de participation a été faible. Un certain nombre de communes mieux classées naguère ont donc passé derrière elles (cas de Jussy¹, Meyrin II, par exemple). Les facteurs structurels qui expliquent la permanence des classements permettent aussi de comprendre la plupart des cas où cette permanence est absente.

6. Baisse de la participation

Nous abordons ici le deuxième des problèmes posés à la fin de la première section, celui ayant trait au fait que, quelles que soient les particularités de leur population—celles que cette dernière doit au climat de la vie communale et celles qui résultent d'autres facteurs—, dans toutes les circonscriptions, à une exception près, le taux général de participation a baissé et cela dans des proportions assez uniformes.

Des facteurs qui agissent dans tout le canton un peu au même degré tendent donc à produire dans les communes des effets du même genre, apparemment du moins.

Nous avons donc maintenant à considérer les raisons pour lesquelles, en dépit des grandes différences microsociologiques qui les séparent, les circonscriptions électorales du canton de Genève ont ainsi subi à peu près au même degré les effets de courants généraux.

Sans prétendre envisager ici tous les mécanismes de ce mouvement général, nous fixerons notre attention sur certains d'entre eux. Je veux parler de certaines modifications des principaux déterminants du climat de la vie communale (ou du quartier) au sens des hypothèses qui précèdent: la croissance de la population et les brassages démographiques.

Bien entendu les facteurs qui sont à l'origine de l'évolution du taux de participation dans les différentes régions du canton sont beaucoup plus nombreux. Les changements survenus dans l'enjeu des scrutins seraient à étudier. Il faudrait parler aussi en détail des effets de la conjoncture économique et de l'état du marché de l'emploi, de la modification des rapports entre partis, du style des campagnes électorales et du rôle de la presse et de la radio-télévision, de l'évolution des conditions techniques de travail (plus ou moins grande stimulation mentale qu'elles suscitent) et de celle de la distribution de l'autorité professionnelle (sens des responsabilités accru ou étouffé, niveau d'information plus élevé ou abaissé), du déplacement

¹ Seule commune ayant enregistré une augmentation (d'ailleurs minime) du taux moyen de participation de 1951-1960 à 1960-1967.

des centres d'intérêt de la population (en raison de nouvelles possibilités de consommation ou par suite de mutations culturelles ayant d'autres causes), de l'engourdissement ou de l'activation de la conscience de classe dans certaines couches de la population, des changements survenus éventuellement dans la structure de la personnalité des individus appartenant aux jeunes générations, par suite de conditions d'éducation nouvelles, des incidences du suffrage féminin, adopté en 1960 à l'échelon communal et cantonal, etc. ¹

Si nos hypothèses sont fondées, le potentiel de stimulation politique qui est propre à une circonscription ne peut que diminuer quand sa population grandit très sensiblement et, aussi, dans la mesure où celle-ci devient moins homogène, socialement et idéologiquement. Or, la période que nous avons étudiée a été marquée par un très fort accroissement de la population du canton et, surtout, par des brassages démographiques intenses. Ceux-ci ont augmenté, dans toutes les circonscriptions, la proportion des nouveaux habitants demeurant plus ou moins en marge du réseau des interactions strictement locales. Ils ont aussi diminué, là où elles étaient encore relativement marquées, les similitudes de croyances et d'affinités politiques, ce qui a rendu plus difficile, sans doute, la communication informelle des messages et stimulations propres à faire sortir le citoyen de l'indifférence, ou de l'hésitation passive, au moment des scrutins.

Nous voudrions faire ressortir maintenant ces phénomènes.

Le nombre des habitants, et surtout celui des électeurs, il est vrai, n'a cru de manière explosive que dans certaines circonscriptions: les cités nouvelles et quelques autres communes.

Dans l'ensemble du canton, la population totale a pourtant passé, de 1950 à 1966, de 202.000 habitants à 302.000 environ. Cette croissance est due principalement à l'afflux d'étrangers, (34.000 en 1950, 91.486 en 1966). Le nombre des Genevois était de 69.000 en 1950 et de 89.000 en 1966, celui des Suisses d'autres cantons a passé, dans le même temps, de 100.000 à 120.000 à peu près. En tout les Suisses étaient 168.306 en 1950 et 210.218 en 1966. Le total des électeurs (hommes) s'est accru dans une proportion relativement modérée (59.500 en 1951 et 73.400 en 1967). A cela se sont ajoutées, à partir de 1960, les électrices (88.000 environ en 1963 et 94.000 en 1967).

Il serait donc faux d'accorder un poids excessif au simple accroissement de l'électorat par voie d'immigration ².

¹ Sur ce point et sur l'évolution du degré d'intérêt porté aux différentes catégories de scrutins, voir *Géographie de l'abstentionnisme à Genève*, *op. cit.*

² De 1963 à 1967, le nombre des électeurs et électrices n'a varié (en plus ou en moins) que de 0 à 5 % dans 26 circonscriptions (parmi lesquelles 6 arrondissements de la ville), et que de 5,1 à 10 % dans 13 circonscriptions (dont 5 de la ville). La variation a été de 10,1 % à 25 % (en plus ou en moins) dans 18 autres circonscriptions (dont 4 de la ville). Dans les onze autres circonscriptions des changements plus marqués sont intervenus. Il s'agit toujours de hausses. Elles vont jusqu'à 119 % (Vernier-Aïre). *Informations statistiques — Genève*, novembre 1967, p. IV-V.

Mais, même là où le nombre des habitants et celui des électeurs (hommes et femmes) sont relativement stables, les mouvements migratoires entraînent une rotation rapide d'une partie notable de la population ¹. Le nombre des migrants « extérieurs » (personnes qui viennent s'installer dans le canton ou qui le quittent) et des migrants « intérieurs » (personnes qui changent de commune de domicile dans le canton) est important. Migrants « extérieurs » et « intérieurs » ont été au nombre de 89.191 pour le canton pris globalement en 1962 (32,7 % de la population totale), et de 97.990 en 1966 (32,4 %). Dans ces chiffres sont compris Suisses et étrangers.

Les migrations étrangères ont été quelque peu freinées ces dernières années. Si l'on ne retient que les Suisses, on s'aperçoit que la rotation qui nous occupe en ce moment a tendance à augmenter en ce qui les concerne: 31.048 migrants « extérieurs » et « intérieurs » de nationalité suisse en 1962 (15,4 % de la population suisse du canton) et 35.303 en 1966 (16,8 %). Cela signifie que, chaque année, les diverses circonscriptions perdent une partie croissante de leurs électeurs et doivent accueillir un nombre à peu près comparable de nouveaux venus. Les mouvements n'épargnent aucune commune. Pour les exemples qui suivent, nous nous en tiendrons aux immigrés suisses, c'est-à-dire aux personnes venues s'installer dans une commune, en provenance soit d'autres régions du canton, soit de l'extérieur. Leur effectif est très grand dans les cités nouvelles. En 1966, dans celle d'Onex, 1790 nouveaux habitants suisses sont venus prendre domicile (21,7 % de la population suisse de la commune). Sans atteindre les mêmes proportions, ce mouvement est loin d'être négligeable dans les autres communes, quel que soit leur type: 5-10 % de la population suisse dans des communes rurales telles qu'Aïre-la-Ville ou Laconnex, en 1966, 9 % dans la ville de Genève, 13,2 % à Anières, 18,8 % à Cologny, par exemple.

De ce fait, la proportion des citoyens nés dans chaque commune ou qui y sont installés depuis longtemps diminue forcément. Les habitants sont d'origine de plus en plus diverse, y compris dans les communes de la campagne. Les statistiques relatives à la confession, au canton d'origine, à la langue maternelle, le prouvent abondamment ².

Dans les grandes communes, le caractère extrêmement composite et mouvant de la population ne favorise évidemment pas les interactions politiques du genre de celles que nous avons évoquées au titre de nos hypothèses sur la vie communale. Déjà difficiles par le passé dans ces circonscriptions, les échanges de cette nature le deviennent donc encore plus. A un autre

¹ Or, la mobilité géographique est une des causes reconnues de l'abstentionnisme. Un sondage a révélé que dans le canton de Genève les nouveaux habitants votaient nettement moins que les autres: « Etude sur l'abstentionnisme à Genève », sous la direction de ROGER GIROD, Premiers résultats, *Mémorial du Grand Conseil*, décembre 1967, p. 3015-3084. Voir aussi LIPSET, *Political Man*, op. cit., p. 184.

² Pour nous en tenir à la religion, notons que les communes naguère très fortement catholiques ou protestantes tendent à perdre progressivement ce caractère. Laconnex 82,3 % de catholiques en 1960, 77,3 % en 1966; Jussy 65,7 % de protestants en 1960, 62,6 % en 1966, par exemple.

stade d'évolution, des changements à effets analogues interviennent dans les communes de la campagne. En particulier, elles se « déruralisent » rapidement, à la fois du point de vue des mœurs (mentalité, loisirs, etc.) et du point de vue des structures économiques et sociales. Or, leur caractère rural était, nous l'avons noté, une des causes majeures de leur participation électorale élevée.

L'évolution démographique et sociale dont il vient d'être question agit donc sans doute, en tous les genres de communes, dans le sens de l'abstentionnisme. Dans chaque circonscription, la proportion de la population qui est peu ou mal intégrée aux relations de voisinage, aux activités de loisir, etc., qui sont propres à la commune ou au quartier, est plus grande. Cela a certainement diminué la capacité de stimulation politique de ces formes de vie sociale strictement locale. Dans les communes en expansion, la taille de beaucoup de groupes a aussi changé d'ordre de grandeur ; s'agrandissant, ils sont devenus moins propices aux échanges clairs et personnels qui peuvent le mieux éveiller l'intérêt pour un scrutin.

En outre, les brassages démographiques ont eu des effets analogues sur les relations de travail. Entre collègues qui se connaissent peu, les échanges d'informations et d'opinions touchant de près ou de loin à la politique sont sans doute moins nombreux et moins poussés qu'entre compagnons de travail habitués les uns aux autres depuis longtemps.

Or, le milieu de travail de la très grande majorité des habitants des communes genevoises de la campagne et de la banlieue n'est pas influencé par le climat social de leur communauté de domicile, mais par celui de l'agglomération. Ils travaillent généralement dans des entreprises situées en celle-ci. C'est aussi en ville que les habitants de ces communes accomplissent une grande partie de leurs achats. C'est là encore qu'ils trouvent certaines de leurs distractions, qu'ils se rendent pour assister à des spectacles, participer à des réunions, entendre des conférences et ainsi de suite.

Dans toutes les situations qui découlent de là, les effets du manque d'intégration des nouveaux venus et de l'accroissement des dimensions de beaucoup de groupes se font sentir. Dans un canton comme celui de Genève, en d'autres termes, tous les habitants, ou presque tous, sont directement et fortement influencés par le climat de la vie sociale propre à l'agglomération. Puisque, au cours de ces dernières années, ce climat est devenu de moins en moins favorable à une forte participation politique, son influence sur les habitants des communes extra-urbaines s'est exercée dans le sens de l'abstentionnisme. Il y a là, de toute évidence, l'une des causes de la montée de celui-ci, un peu dans la même mesure, dans l'ensemble des circonscriptions du canton.

Conclusions

Tout ce qui précède tourne autour d'une thèse centrale, à savoir que, dans les communes les plus votantes — qui sont les plus petites et les plus rurales — le système des rapports humains « informels » stimule davantage la conscience politique des citoyens que dans les autres circonscriptions, spécialement dans les plus vastes et les plus urbanisées.

Le milieu est, spontanément, plus « parlant » (plus riche en messages, en symboles, etc. à signification politique) dans les premières.

Cela tient essentiellement à ce que la plupart des citoyens de type ordinaire sont là, assez habituellement, en relation directe ou indirecte (en ce cas, par l'intermédiaire du chef de famille, etc), dans la vie de tous les jours, avec des personnes plus ou moins politisées qui parlent leur langage. Dans les circonscriptions urbaines, les contacts de ce genre font défaut, en général. Les stimulations politiques qui émanent des partis et de la presse ont donc de la peine à susciter des actes, faute de relais sociaux informels suffisamment serrés.

La montée de l'abstentionnisme, à Genève, s'explique en grande partie par le fait que le mouvement démographique de ces dernières années a sans doute rendu de plus en plus difficiles ces stimulations politiques spontanées.

Les différentes catégories d'âge et les différentes catégories sociales ne participent pas au même degré à ces échanges, ce qui explique, au moins en partie, le fait que leur taux de participation est très inégal. Il faut dire aussi que les milieux professionnels, les groupes de loisirs, etc. constituent également des sous-ensembles sociaux, au sein desquels des interactions ont lieu, qui sont susceptibles, elles aussi, d'être plus ou moins riches en contenu politique. Les analyses écologiques auxquelles nous avons procédé sont donc à compléter par des travaux dans lesquels le point de départ ne serait pas la circonscription, mais la catégorie professionnelle, la confession ou un autre type de groupement.

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que l'analyse écologique permet de saisir certains déterminants particulièrement importants de l'abstentionnisme électoral. Le nier revient à refuser d'expliquer le fait que, d'un type de circonscription à l'autre, la participation peut varier systématiquement dans les proportions que nous avons vues.

Le schéma d'interprétation proposé plus haut montre, en définitive, comment la signification des mêmes événements politiques change, pour les individus, en fonction de l'état des rapports sociaux concrets. Il établit ainsi le lien entre les motivations de la conduite politique des citoyens pris individuellement et les relations sociales, étant entendu que la capacité de stimulation politique de ces dernières ne dépend pas seulement de leur intensité et de leur structure, mais aussi du cadre culturel dans lequel elles s'inscrivent. Nous voulons parler ici, plus spécialement, du système de valeurs qui sert de grille pour l'appréciation de l'importance des événements et de l'utilité du

vote (populations considérant l'abstentionnisme comme une faute morale, ou au contraire comme une conduite normale, etc.).

Sur la base de ce schéma, il serait très tentant de se livrer à des comparaisons systématiques en Suisse, entre cantons et entre communes, puisque ce pays est particulièrement riche en contrastes du point de vue des comportements électoraux.